

Victime, plus jamais seule



La journée européenne des victimes le 22 février est l'occasion de souligner l'action de France Victimes 41, une déclinaison départementale du réseau national. Avec plusieurs antennes en Loir-et-Cher, cette association qui vient en aide à toutes les victimes à caractère pénal tient une permanence à Vendôme au Point d'accès au droit tous les vendredis sur rendez-vous.

Pour le Loir-et-Cher, l'association compte deux juristes et une psychologue. «*Notre action pourrait se résumer en 4 points : L'accueil, l'écoute, l'information et l'accompagnement. Un service gratuit évidemment et confidentiel pour toutes les personnes victimes ou qui s'estiment victimes avec un soutien psychologique si nécessaire*» détaille Edith Delion, juriste et coordinatrice pour le département. France Victimes est un service parajudiciaire (interventions autour de la justice) principalement subventionné par le ministère de la justice. Son action est large et s'étend de l'aide au dépôt de plainte jusqu'à l'accompagnement devant le tribunal en se constituant partie civile.

L'information sur les droits afin d'obtenir réparation, l'association assure tout ce qui peut être mis en œuvre pour que les personnes victimes puissent faire valoir leur droit dans le processus judiciaire.

«Nous ne sommes pas ou peu en prévention, plutôt après coup, en prise en charge et accompagnement pour tout ce qui, par exemple, peut être les violences intrafamiliales mais également les violences de la route ou le cyber-harcèlement. Bien sûr les prises en charge ne sont pas forcément les mêmes pour tous les faits» poursuit la juriste. France Victimes 41 par son maillage territorial, sa connaissance du terrain sur le plan de la justice, peut vous accompagner dans le difficile chemin judiciaire.

**France Victimes 41 - Sur rdv au 02 54 33 39 63 - Point d'Accès au Droit (PAD)
37 avenue Georges Clemenceau à Vendôme - Vendredi 9h/12h et 14h/16h -
francevictimes41@orange.fr**